

## COURS D'EQUITATION, et ENTRAINEMENT

### CONTRAT D'INSCRIPTION POUR CAVALIER MINEUR 2017/ 2018 *A remplir, et à retourner accompagné de votre règlement au Centre Equestre.*

Dénomination sociale : **CENTRE DE TOURISME EQUESTRE OLHALDEA ZALDITOKIA** \_

www.olhaldea.com Adresse : 64310 SARE Téléphone :0559542894 Courriel : ceolhaldea@wanadoo.fr

### CAVALIER / CAVALIERE

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Licence n° \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Titulaire(s) de l'autorité parentale : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat.

Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels mon enfant peut être exposé dans le cadre de la pratique de l'équitation.

Je reconnais avoir pris connaissance et signé les conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accident offertes par la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées dans le présent contrat, sur la page cavalier de mon enfant depuis le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) et sur [www.pezantassure.fr](http://www.pezantassure.fr).

Je reconnais avoir parfaitement conscience de la différence d'indemnisation entre les garanties d'assurance de base offertes dans la licence FFE et les garanties complémentaires payantes proposées. Je fais ainsi le choix suivant :

Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes par la licence FFE.

Je souscris une garantie complémentaire payante auprès du cabinet Generali Pezant, directement sur la Page Cavalier FFE depuis le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) ou sur [www.pezantassure.fr](http://www.pezantassure.fr).

Je refuse l'assurance individuelle accident offerte par la licence FFE et justifie (fournir une attestation) que mon enfant est assuré pour les dommages corporels ainsi que la responsabilité civile pour la pratique de l'équitation.

Nom de l'assureur : \_\_\_\_\_ Contrat n° \_\_\_\_\_

J'atteste que mon enfant n'a pas de contre-indication à la pratique de l'équitation et, à ce titre, je m'engage à fournir un certificat médical **de non contre-indication à la pratique de l'équitation**.

J'accepte que mon enfant soit recensé dans le fichier informatique du club et bénéficie directement auprès du club d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

J'accepte, ou  Je refuse, l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

J'atteste avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur du centre équestre.

J'atteste avoir pris connaissance des tarifs et avoir choisi la formule et son tarif correspondant :

Formule Cours collectifs à raison d'un cours par semaine ou

Formule carte de 10 cours, sur réservation

*Pour les cours d'équitation débutant en octobre 2017, suivant le planning, et en fonction de son âge et niveau j'inscris mon enfant, .....*

*au cours niñi pottok <8 ans OU au cours poney/cheval>8 ans (entourer le choix)*

*de préférence le.....à.....heure, suivant les places disponibles.*

A .....Le.....Signature.....(précédée de la mention lu et approuvé)

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CENTRE EQUESTRE OLHALDEA ZALDITOKIA/SARA.SARE/PAYS BASQUE F-64310/Label Cheval

Qualité France 2017/Etablissement labellisé FFE et agréé Jeunesse et Sport/Habilitation Tourisme : n° HA 06499008/N° Immatriculation au registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours : IM064120007/Garantie BPACA pour les fonds déposés/RC.PROFESSIONNELLE Cabinet Pezant Generali

## 1. Inscription

L'inscription est valable pour la saison 2017 / 2018.

Le passage des Galops n'est pas compris dans le tarif des cours et il n'y a aucune obligation de les passer. Cependant, nous pouvons proposer des sessions à divers moments de l'année.

## 2. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier.

Le cavalier se verra remettre une facture correspondant à chaque prestation réalisée.

## 3. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé dans le présent contrat et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) ou sur [www.pezantassurance.fr](http://www.pezantassurance.fr).

Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

## 4. Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur applicable au sein du club et annexé au présent contrat. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

## 5. Fichier informatique

Le club dispose d'un fichier informatique recensant les données personnelles fournies par le cavalier. Ce dernier dispose d'un droit d'accès et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

## 6. Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

## 7. Absence et compensation

**Nous vous prions de bien vouloir nous avertir au plus tôt pour toute absence**

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement. Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée. Elle n'est pas remboursable, mais le cavalier percevra un bon de 10€ par cours à déduire sur un cours ou stage à venir, dans le cas suivant :

- sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de l'équitation.

Pour tout autre motif de cas de force majeure, la demande sera étudiée par le club.

Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction.

Toute activité à la carte non décommandée au minimum 7 jours à l'avance reste due en intégralité.

## COURS D'EQUITATION, D'ENTRAINEMENT **Niñi pottok** **Enfant < 8 ans** **POUR CAVALIER MINEUR 2017/ 2018 (tarifs inchangés)**

Règlement :

Pour la formule des cours collectifs, veuillez libeller à l'inscription :

1. Un chèque de 196 € (droit d'accès et enseignement 1er trimestre) + 1 chèque de 25€ (licence fédérale) encaissé **fin septembre**
2. Un chèque de 138 € (droit d'accès et enseignement 2ème trimestre) - encaissé, **début décembre**
3. Un chèque de 138€ (droit d'accès et enseignement 3ème trimestre) - encaissé **début mars**

*Pour des raisons de commodité, tous les chèques (4 ) sont à libeller le jour de l'inscription.*

Pour la formule carte de 10 cours (collectifs), veuillez libeller à l'inscription :

- 1 Première carte de l'année : 211 € (droit d'accès et enseignement) + 1 chèque de 25€ (licence fédérale)
- 2 Cartes suivantes : 153€ (droit d'accès et enseignement)

## COURS D'EQUITATION, D'ENTRAINEMENT **Poney/cheval > à 8 ans** **POUR CAVALIER MINEUR 2017/ 2018 (tarifs inchangés)**

Règlement :

Pour la formule des cours collectifs, veuillez libeller à l'inscription :

- 1 Un chèque de 226 € (droit d'accès et enseignement 1er trimestre) + 1 chèque de 25€ (licence fédérale) encaissé **fin septembre**
- 2 Un chèque de 168 € (droit d'accès et enseignement 2ème trimestre) - encaissé, **début décembre**
- 3 Un chèque de 168€ (droit d'accès et enseignement 3ème trimestre) - encaissé **début mars**

*Pour des raisons de commodité, tous les chèques (4 ) sont à libeller le jour de l'inscription.*

Pour la formule carte de 10 cours (collectifs), veuillez libeller à l'inscription :

- 1 Première carte de l'année : 235 € (droit d'accès et enseignement) + 1 chèque de 25€ (licence fédérale)
- 2 Cartes suivantes : 177€ (droit d'accès et enseignement)

Remise de 14€, sur le deuxième forfait soit 154€ si 2 cours par semaine.

### **Modalités d'inscription**

**Compléter et signer le Contrat d'inscription et la feuille de garantie de la licence fédérale et en garder une copie pour vous, compléter et signer la fiche médicale de liaison.**

**Remettre le tout avant le 16/9/2017 en y joignant votre règlement.**

### **PLANNING 2017/2018**

Organisation et quelques changements :

- Les cours auront lieu les mercredis et les samedis et débuteront le mercredi 4/10/2017
- Les cours seront maintenus la première semaine de chaque vacance scolaire, pour ne pas rompre le bon rythme de l'apprentissage, et cela permettra de finir l'année en mai.
- Les cours se termineront le 5 mai, et le passage des galops et la fête du club auront lieu le 6 mai ; ainsi les jeunes seront plus libres en mai et juin pour les sorties scolaires, les examens et fêtes religieuses.

Il n'y aura pas cours :

La semaine 44 soit le 1/11/2017 et le 4/11/2017 (deuxième semaine des vacances de Toussaint)

la semaine 52 soit le 27/12/2017 et le 30/12/2017 (deuxième semaine des vacances de Noël)

la semaine 8 soit le 21/2/2018 et le 24/2/2018 (deuxième semaine des vacances de février)

la semaine 16 soit le 18/4/2018 et le 21/4/2018 (deuxième semaine des vacances de Pâques)